



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :  
le 12 juin 2020

Convocation des conseillers :  
le 12 juin 2020



## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 19 juin 2020

**Présents :** Georges Mischo, Député-maire, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Jeff Dax, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Tom Bleyer, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Luc Theisen, Conseiller

**Excusés :** Martin Kox, Echevin, Mike Hansen, Luc Majerus, Conseillers

### Le Conseil Communal;

**Objet : 3.2.1. Relevé et rôle supplétif de l'IPF; décision**

Vu le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2017 à 2019 au montant de - 272,70.-€;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi et conformément à l'article 10 du règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, tel que modifié,

**décide  
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2017 à 2019 au montant de - 272,70.-€.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général

16/07/2020  
Bourgmestre